

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 21 MAI 2024

LE VINGT-ET-UN MAI DEUX MILLE VINGT-QUATRE, A 14 HEURES 12,

Le Conseil d'administration de l'association SOCIETE CHIMIQUE DE FRANCE s'est réuni au siège sur convocation du président.

Il a été établie une feuille de présence signée par les membres présents, physiquement ou en visioconférence, en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Le cabinet FM Richard, commissaire aux comptes titulaire de l'association, en la personne de Monsieur Stéphane PRACHE, est présent.

Le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur Stanislas POMMERET en qualité de président de l'association. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Stéphane COUSSAN, secrétaire général de l'association.

Plus du tiers des administrateurs étant présents, physiquement ou en visioconférence, ou représentés, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

1. Approbation des PV des CA du 24 janvier et du 19 mars 2024.
2. Communication (Olivia Pradel et Jérémy Dhainault).
3. L'actualité chimique (Capucine Viollet et Patricia Pineau).
4. Point Présidence.
5. Secrétariat Général. Première estimation de la réfection du 250, rue St-Jacques.
6. Point trésorerie. Présentation et arrêté des comptes 2023 en présence du commissaire aux comptes et de l'expert-comptable.
7. Point élections : Axel Löfberg.
 - a. Résolution relative aux candidatures multiples au Conseil d'Administration
 - b. Ajustement du calendrier électoral
 - c. Mise à jour des postes à pourvoir (Sections et Divisions)
8. Point VP Jeunes et Communication (Jérémy Dhainaut), et Relations Extérieures (Aura Tintaru).
9. Point sur le jury des Grands Prix de la SCF (V. Keller).
10. Questions diverses.

Le président ouvre la discussion.

Point communication par Monsieur Jérémy DHAINAULT

Monsieur Jérémy DHAINAULT rappelle les difficultés rencontrées avec les mailing lists et précise que le problème est en cours de règlement. Sur le site internet, les listes sont mises à jour.

Point de « l'Actualité Chimique »

Monsieur Stéphane COUSSAN précise que Madame Capucine VIOLLET a mis fin à sa période d'essai. Il convient donc de procéder à son remplacement mais la période d'élection n'étant pas propice à un recrutement, la nouvelle mandature sera chargée de cette mission.

Madame Patricia PINEAU déclare que « l'Actualité Chimique » a essayé de faire paraître les numéros malgré la situation.

Une campagne auprès des industriels a été menée afin de trouver des fonds. Il est proposé que le journal interview ces industriels en échange de fonds. Certains ont déjà donné leur accord.

Bilan de Monsieur Stéphane COUSSAN sur la campagne de recrutement depuis l'arrivée en poste de l'actuel bureau

Communication : Madame Olivia Pradel a été engagée en janvier 2023 et est toujours là (CDI).

Secrétariat de direction : Madame Hermine Cornillet a été engagée (CDD 3 mois) le 19 décembre 2022 et a rompu son contrat le 31 janvier 2023. Madame Nicole Jacob a été engagée le 15 février 2023 (CDI) et s'est vu signifier la rupture de sa période d'essai à l'initiative de la SCF, le 30 avril 2023.

Rédaction en chef adjointe de l'actualité chimique :

A la prise de fonction du bureau en janvier 2022, ce dernier est informé du désir de Madame Messal de partir en retraite. Après quelques hésitations quant à sa date de départ, elle annonce qu'elle quittera la SCF en décembre 2023. Afin qu'une période de passation puisse se faire, la campagne de recrutement pour ce poste débute en septembre 2022.

1^{ère} tentative (décembre 2022) : deux candidates retiennent l'attention, mais après les premiers entretiens en visioconférence, le bureau se rend compte qu'elles se servent de ces auditions pour faire monter les enchères auprès de leurs employeurs respectifs sans intention de rejoindre la SCF. Un terme est donc mis aux entretiens avec ces candidates.

2^{ème} tentative (début 2023) : échec d'une tentative de recrutement d'une personne Docteur Ingénieur chimiste d'EDPSciences, suite à des prétentions salariales déraisonnables.

3^{ème} tentative (printemps 2023) : échec d'une tentative de recrutement suite à la non-validation par Madame Pineau, en vacances, des deux dernières candidates.

4^{ème} tentative (printemps 2023) : recrutement et abandon de poste de Madame Jacquemier Pinaud au bout de 6 jours de présence à la SCF, au prétexte de divergences de vue sévères quant à l'actualité chimique avec le Président, Monsieur Stanislas Pommeret.

5^{ème} tentative (décembre 2023-février 2024) : rupture de la période d'essai de Monsieur Agina, à l'initiative de la SCF.

6^{ème} tentative (mars-mai 2024) : recrutement de Madame Viollet en mars 2024 qui a mis fin à sa période d'essai.

Monsieur COUSSAN attire l'attention sur ces campagnes de recrutement pour le poste de rédacteur en chef adjointe, au nombre de 6 sur une période de 18 mois, qui ont représentées un temps considérable pour le bureau.

Par ailleurs, il est rappelé que Monsieur Cédric DELTEIL a voulu mettre fin à son contrat de travail. Une rupture conventionnelle a été conclue et Monsieur INNOCENT a récupéré la charge des missions de ce dernier.

Pour le poste de secrétaire de direction, le recours à l'intérim pourrait être une solution.

Monsieur KENEUT intervient afin d'attirer l'attention du CA sur le risque prud'homal que représente cette situation.

Sur les travaux de l'immeuble rue Saint Jacques

Monsieur COUSSAN informe le CA que les devis reçus pour les travaux de l'immeuble rue Saint Jacques sont très élevés.

Les travaux du 5^{ème} étage seront à voter car il doit également faire l'objet d'une rénovation (environ 5.000 €). Monsieur BISMUT, locataire du 3^{ème}, est intéressé par les locaux du 5^{ème} mais leur rénovation est nécessaire. Par ailleurs, il faudra trouver de nouveaux locataires pour le 3^{ème} étage.

Monsieur KENEUT propose la création d'une commission pour l'immeuble qui sera en charge notamment de réaliser des comparatifs pour les devis de travaux.

Monsieur POMMERET précise que compte tenu de la période des élections, il appartiendra au prochain bureau de traiter ce sujet.

Monsieur KENEUT intervient sur le recrutement et la richesse humaine de la SCF

Il donne l'exemple de Madame MAMAN qui a eu beaucoup de choses à gérer cette année et de la nécessité de recueillir par écrit les procédures qui relèvent de son poste.

Elle occupe un poste stratégique car elle gère notamment la facturation et les abonnements mais également critique car son poste n'est pas doublé (elle seule connaît les procédures).

Monsieur POMMERET précise que la nécessité du recensement des procédures attachées à ce poste a été évoquée implicitement mais que cela n'a pas encore abouti.

Monsieur INNOCENT parle de travail « non visible » notamment de la part de Madame MAMAN, car la procédure qu'elle applique n'est connue que d'elle, ce qui peut être bloquant en cas de difficultés ou d'absence. Il rappelle que cette situation a été rencontrée lors du départ de Monsieur Cédric DELTEIL.

Monsieur KENEUT précise également que les procédures doivent être connues pour pouvoir les décupler mais aussi éventuellement les améliorer, car il s'agit de tâches lourdes et anciennes.

Monsieur INNOCENT rappelle que les remarques de Monsieur KENEUT sur le poste de Madame MAMAN évoque la situation rencontrée lors du départ de Madame Roseline MESSAL : procédures non cadrées... (retour des personnes qui ont repris le poste).

Monsieur POMMERET explique qu'il s'est rendu compte en arrivant au bureau de la SCF que de manière générale à la SCF, il n'y avait pas de procédure sur quelque sujet que ce soit.

Cela a rendu le travail difficile et a impliqué un sentiment de gestion de crise permanente, que ce soit au niveau de la comptabilité, du fonctionnement pour les adhésions, pour l'actualité chimique, la

communication... Crises systémiques : à un moment, la SCF s'est endormie et n'a pas renouvelé ses procédures.

Il faut continuer la tendance actuelle visant à mettre en place des procédures afin que la SCF reparte sur un système sain.

Monsieur GRAS intervient concernant le locataire du 3^{ème} étage des locaux de la rue St Jacques

Lors d'une réunion DCO, le locataire voisin a fait remarquer qu'il avait beaucoup de bruit à cause du passage.

Monsieur COUSSAN précise qu'il s'agit d'un problème récurrent, Monsieur BISMUT (ledit locataire) est en temps normal cordial mais il est excédé par l'utilisation de ses locaux, d'où l'idée de le faire monter au 5^{ème} et faire venir SFP au 3^{ème}.

Monsieur COUSSAN rappelle que dans le cadre de réunions dans les locaux de la rue St Jacques, les discussions doivent avoir lieu dans la salle de réunion ou sur le palier du rez-de-chaussée afin de ne pas perturber la tranquillité du/des locataire(s).

Il est rappelé que des travaux d'insonorisation ont été réalisés dans le passé mais qu'ils ont mal été exécutés.

Intervention de Monsieur GRAS quant à « l'Actualité Chimique »

Il y a une volonté commune de maintenir le journal et qu'il soit la vitrine de la SCF mais il faut trouver des solutions pour que les numéros puissent paraître. Il faut y réfléchir de manière intelligente dans un intérêt commun à la SCF.

Présentation des comptes 2023

Monsieur INNOCENT précise que la présentation des comptes est constante au fil des années ce qui permet de faire un parallèle entre les années.

Les comptes présentent un déficit de 3.733 €

Plusieurs remarques sur les charges :

On constate une augmentation du coût du papier, des envois et d'autres prestations.

Discussion dans le futur, mettre en regard les aspects comptables : frais déplacement, réception... on constate une baisse de ces frais en 2023 mais cela n'est pas positif puisque cela signifie que la SCF a moins d'activité.

Changement prestataire informatique : baisse des coûts.

Charges immeuble rue St Jacques : poste détaillé sur la consommation en eau et en chauffage.

Charge immeuble rue St Dominique : bail d'occupation gratuite mais charges payées à la maison de la chimie, et ménage.

Frais de colloques en augmentation : montre qu'il y a de l'activité.

Promotion en augmentation : publicité du siège et des entités opérationnelles.

Subventions accordées par le siège aux entités et depuis 2023, plus de subventions récurrentes, ligne à 0.

Charges exceptionnelles : nettoyage des comptes, traitement de reliquats dont TVA perdue.

Il est rappelé que la SCF a voulu se séparer de son précédent cabinet comptable et le décès de Monsieur LEHAIN a précipité les choses. La comptabilité a été reprise par le nouveau cabinet en novembre 2023 pour toute l'année 2023.

Concernant les produits :

Cotisations en diminution : point de vigilance.

Monsieur INNOCENT précise que cette diminution peut être due au contre coup de l'arrêt des comptes 2022, en 2023, car il n'est plus possible de payer les cotisations à la SCF par le biais d'établissements publics.

Monsieur INNOCENT soumet l'idée que la SCF ne fonctionne plus avec des abonnés à l'Actualité Chimique mais directement avec des adhérents.

Participation manifestation en diminution : due à la réorganisation des comptes.

Redevances éditeurs en augmentation : liée à un rattrapage de 2022 mais aussi sur 2023.

Publicité : Monsieur INNOCENT a été contacté par l'imprimeur car sur les 4 dernières années, aucune redevance publicitaire n'a été encaissée alors que de la publicité est introduite dans la revue et que l'imprimeur envoie régulièrement le bilan de ces publicités publiées à la régie en charge de la publicité dans l'Actualité Chimique.

Ventes diverses : ventes au numéro et ventes de blouses.

Subventions reçues en diminution : la Maison de la Chimie n'a pas signé à nouveau la convention. A noter que les subventions reçues sont destinées à l'Actualité Chimique.

Produits financiers : arbitrage, revente de produit.

Reprise sur provision : levée du séquestre.

Autres produits divers : 2^{ème} partie du nettoyage avec réintégration dans la comptabilité de certains produits.

Monsieur KENEUT apporte quelques précisions sur les comptes :

L'œil neuf lors du changement de cabinet a permis de voir certains éléments, et de mettre en œuvre certaines choses.

Le déficit de 3733 € est notamment dû à l'exceptionnel, aux opérations de mise à jour.

Plusieurs facteurs expliquent ce résultat :

- Suspension de la facturation fin 2023 ; base 4 D ;
- Retraitement de la refacturation entre les sociétés sœurs ;
- Traitement du séquestre.

Par ailleurs, le niveau d'endettement n'a pas augmenté.

Il faut prendre en compte les dépenses importantes pour travaux qui ont dû être faits en urgence.

Monsieur POMMERET précise que la SCF n'a pas de problème de trésorerie et qu'elle est en capacité de faire des investissements, tels que les travaux de façade de l'immeuble par exemple.

Elle est capable de faire face à toute urgence, elle possède plusieurs actifs (l'immeuble, l'argent placé, des titres...).

16h03 : sortie de M. GRAS

Intervention de Monsieur PRACHE, commissaire aux comptes (CAC) :

Monsieur PRACHE souligne que la reprise de la comptabilité n'a pas été évidente au vu du contexte. Il a fallu remettre à plat l'organisation, revoir les procédures... reconstruire quelque chose de solide.

Il précise que l'équipe d'audit a effectué son travail dans de bonnes conditions.

Sur équilibre financier de la SCF : l'immeuble est valorisé uniquement pour le terrain, cela renforce la sécurité de la SCF. En cas de difficulté, il pourrait être valorisé davantage.

Madame POURROY s'interroge sur la raison de la dépréciation des titres :

Cela est dû à la fluctuation du cours de la bourse. En 2022 et 2023, baisse du marché financier donc la SCF a vendu des titres. Peu de dépréciation sur 2023 finalement.

16h13 : sortie de Monsieur AUKAULOO

16h15 : sortie de Monsieur PRACHE

Budget prévisionnel présenté par Monsieur INNOCENT

Charges :

- Traitement et salaire : 5 salariés au lieu de 6 (actuellement 2 salariés donc provision pour 5 semble réaliste) ;
- Subventions accordées : 3.000 € éventuellement si nécessaires.

Recettes :

- Base cotisations abonnement réduite légèrement ;
- Subventions reçues de la Maison de la Chimie et du CNRS ;
- Location immobilière : légère diminution car les locaux du 5^{ème} ne sont plus occupés.

En conclusion, il ne devrait pas avoir de grands changements à part une diminution des cotisations et des produits sur subventions et une réduction nombre de salariés.

Vote sur l'arrêt des comptes > 10 voix pour, 0 voix contre : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote sur le budget prévisionnel > 10 voix pour, 0 voix contre : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Parole à Monsieur LOFBERG sur les élections

Appel à candidature jusqu'au 15 mai 2024 : 298 candidatures reçues, la liste des candidats est affichée en ligne depuis ce matin sur chaque poste.

Le travail de la commission électorale est salué par Monsieur LOFBERG. Les demandes ont été traitées au fil de l'eau et l'ensemble des candidatures a été validé.

A compter du jeudi 30 mai 2024 : l'ensemble des documents, des professions de foi et des listes seront consultables.

Le vendredi 31 mai 2024 à 12h00 : ouverture des votes.

Le lundi 17 juin 2024 à 12h00 : clôture des votes.

Résolutions :

1/ pour rappel, en raison des statuts de la SCF, il est nécessaire de définir un mode opératoire sur l'interprétation des résultats si 1 candidat se présentait dans plusieurs listes et y serait élu.

A noter que la résolution proposée est presque identique à celle d'il y a 3 ans.

8 voix pour, 0 voix contre : la résolution est adoptée à l'unanimité.

2/ Mise à jour technique du calendrier électoral évoquée ci-dessus.

8 voix pour, 0 voix contre : la résolution est adoptée à l'unanimité.

3/ Mise à jour des postes à pourvoir (Sections et Divisions)

8 voix pour, 0 voix contre : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Point Relations Extérieures

Madame Aura TINTARU est absente.

Approbation des procès-verbaux des CA du 24 janvier 2024 et du 19 mars 2024

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil du 24 janvier 2024.

8 voix pour, 0 voix contre : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est également proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil du 19 mars 2024.

8 voix pour, 0 voix contre : la résolution est adoptée à l'unanimité.

Jury des Grands Prix de la SCF

En l'absence de Madame Valérie KELLER, il n'est pas possible de valider la liste du jury des Grands Prix de la SCF. Aussi, la réunion du CA prévue le 26 juin 2024 à ce sujet est annulée.

Sur l'assemblée générale de la SCF

Il est proposé que les participants à l'AG se manifeste en amont afin que leur adresse mail soit connue, élément nécessaire à l'organisation des votes en ligne.

Intervention de Monsieur Pommeret

Monsieur POMMERET, en sa qualité de président, remercie les membres du CA et déclare avoir eu plaisir à travailler avec eux. Il incite par ailleurs les membres à augmenter le nombre de votant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h49.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et le secrétaire général.

Stéphane COUSSAN
Secrétaire Général



Stanislas POMMERET
Président

